

Lettre d'informations municipales



Loire
Forez
Agglo

N° 83 – Décembre 2017

Au Sommaire :

Le mot du maire

Etat civil

Extraits des comptes rendus du conseil municipal

Au fil des dossiers

Les associations

Annexe : les élèves de l'école de Boisset en 1936

Horaires d'ouverture de la Mairie :

• Lundi : 16h30 -18h30

• Mardi : 10h-12h

• Mercredi : fermeture

• Jeudi et Vendredi : 10h-12h

• Résolution de problèmes locaux : un cahier de doléances est disponible en Mairie.

Vous pouvez rencontrer les élus sur rendez-vous :

• Lundi 16h30-18h30 :

Claudine COURT / André TARDY

• Mardi 10h-12h :

René HRYNIOU / André TARDY

• Jeudi 10h-12h : René HRYNIOU

• Vendredi 10h-12h :

Claudine COURT / André TARDY

Horaires de la bibliothèque (gratuite) :

• Mercredi : 11h30-12h30

• Vendredi : 15h30-18h30

• Samedi : 11h-12h

Horaires d'hiver de la déchetterie de Montrond (du 1^{er} octobre au 31 mars) :

• Lundi : 14h - 17h

• Mardi au Samedi : 10h - 12 h et 14h - 17h

• Dimanche : 10h - 12h

Les déchetteries sont fermées les jours fériés

Mairie de Boisset-lès-Montrond

1 Place de l'église

42210 Boisset-lès-Montrond

Tél. : 04 77 54 40 16

Courriel : mairie.boisset42@wanadoo.fr

Site de la mairie :

www.boisset-les-montrond.com

Site de Loire Forez Agglomération:

www.loireforez.fr

Le mot du maire

L'année 2017 touche à sa fin. Elle a été une année très mouvementée sur le plan électoral, en janvier élection du bureau de Loire Forez Agglomération qui réunit dorénavant 88 communes, suivies des présidentielles, des législatives puis des sénatoriales. Toutes ces élections ne sont pas sans conséquences pour nos communes car il faut chaque fois s'adapter aux nouvelles dispositions, ce qui demande un réinvestissement. C'est le cas notamment pour les rythmes scolaires : après concertation avec parents et enseignants, nous devrions revenir à la semaine de 4 jours. Une nouvelle organisation devra être trouvée pour la rentrée 2018 sachant que les effectifs ne cessent d'augmenter : 130 minimum au lieu de 118 élèves.

Les baisses de dotations aux communes nous obligent à davantage de rigueur dans la gestion du budget. Il devient indispensable de mutualiser nos moyens, tantôt avec l'agglo, tantôt entre communes.

Notre monde associatif se porte bien, nous continuons à le soutenir car nous savons combien le bénévolat est nécessaire pour animer un village. Je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles pour leur implication toujours aussi précieuse.

Enfin, je souhaite pour vous et vos familles, de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez vous vendredi 12 janvier 2018 à 19 heures pour de la cérémonie des vœux à la salle des fêtes. À cette occasion, nous aurons le plaisir d'accueillir les nouveaux arrivants sur la commune et de faire plus ample connaissance.

Claudine Court



NAISSANCES

Sincères félicitations aux parents de :

- Éléa MAILLARD, née le 27 septembre, Place des remparts
- Matteo DI GIULIO, né le 27 septembre, lotissement les fauvettes
- Camélia BILLY, née le 12 octobre, 11, rue de la passerelle

- Olga BOUTEILLE, née le 5 novembre, 16, impasse de goué,
- Camille QUENTIN, née le 10 novembre, 3, rue de la passerelle,
- Clara MONTE-ARROIO DAVIER, née le 16 novembre, 42 rue de la terrasse.

LA MAIRIE SERA FERMÉE ENTRE NOËL ET LE JOUR DE L'AN

PENSEZ À VOUS FAIRE INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES AVANT LA FIN DE L'ANNÉE, AUX HEURES D'OUVERTURE

Une dernière permanence sera néanmoins assurée samedi 30 décembre de 10h à 12h uniquement pour les ultimes inscriptions.

La bibliothèque vous convie à la "Nuit de la lecture" samedi 20 janvier de 16h à 20h.

Réunion du Conseil Municipal du 31 août 2017

Renouvellement du contrat agent technique : remplacement d'un agent en indisponibilité pour 3 ans.

Modifications des statuts de Loire Forez Agglomération :

- dénomination de "Communauté d'Agglomération Loire Forez" en "Loire Forez Agglomération" (LFA),
- seront exercées : sept compétences obligatoires, quatre compétences optionnelles et onze compétences facultatives.

Décision modificative : changement d'imputation comptable

Questions diverses :

- * Pétanque des élus : 1^{er} septembre à BOËN SUR LIGNON.
- * Rapport d'activités de Loire Forez.
- * Visite de M. BONNE le 21 septembre 2017 à 13h30.
- * Un permis de construire a été déposé pour créer un gîte collectif de 50 places.
- * Démission de Marine BEAU pour les états des lieux de la salle des fêtes.
- * Convention d'occupation du domaine public.
- * Courrier des associations à la mairie.
- * Ouverture des WC de la salle des sports.
- * Courrier concernant des décharges vertes intempestives.
- * Relance du dossier signalétique à finaliser en commission bâtiment.

Réunion du Conseil Municipal du 11 octobre 2017

Point financier

Rapport activité SAUR/SIVAP : la consommation moyenne d'eau par foyer a fortement diminué (90 m3 au lieu de 120 m3). La station d'épuration fonctionne mais n'a pas été réceptionnée. Le rapport du SIVAP est à disposition en mairie.

Projets 2018

- Etude sur le devenir de la petite gare, sur la sécurité (trottoirs), d'un portique pour les salles des sports et des fêtes, sur la réfection du mur du cimetière.
- Création d'une boîte à livres.

Remboursement des frais « Pétanque des élus » : 160€ seront exceptionnellement pris en charge par la commune .

Révision des listes électorales : Michel GIRAUD désigné délégué de l'administration

Questions diverses :

- Plan d'urbanisme : l'enquête publique prévue est reportée au 8 janvier 2018 (eaux pluviales et eaux usées)
- Fresque de la cour de l'école : projet accepté.
- Stade de foot : la mairie s'engage à tondre le terrain avant la fin de la semaine. Prévoir un courrier pour préciser l'utilisation des terrains.

Informations :

- Réunion du CCAS : 26 octobre à 18 h
- Commission cimetière : 19 octobre à 9 h
- Nuit de la lecture : 20 janvier 2018 à 16 h

AU FIL DES DOSSIERS

CIMETIÈRE : renouvellement des concessions

Vos obligations pour le renouvellement des concessions : depuis 2 ans, voire plus, certaines n'ont toujours pas été renouvelées.

Un affichage à l'entrée du cimetière liste les emplacements concernés.

Fort de ce constat, la mairie va engager une procédure administrative de reprise des concessions début 2018.

Pour mémoire, en 2016 la mairie en a renouvelé 40.

ASSAINISSEMENT

En cas de dysfonctionnement d'évacuation des Eaux Usées (EU), ou d'alimentation en Eau Potable (EP), il vous appartient d'appeler directement le service d'astreinte de la SAUR au 04 69 66 35 09.

Merci pour votre compréhension.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

NUIT DE LA LECTURE

Samedi 20 janvier 2018



Dans votre BIBLIOTHÈQUE, un événement national !

L'équipe de bénévoles de la bibliothèque vous invite à participer à cette manifestation :

- 16h - 18h : pour les enfants, l'heure du conte numérique, Pierre et le loup, avec jeux, lectures suivis d'un goûter.
- 18h - 20h : pour les adultes, rencontre, échange, lectures avec trois auteurs locaux, Philippe FONTANEL, Marie Lou CLAIRET, Geneviève DELIPÉRI. Un apéritif suivra.

L'équipe vous attend nombreux au cours de cette soirée festive !



Vers une harmonisation des services sur l'ensemble du territoire.

Loire Forez Agglomération (LFA), née le 1er janvier 2017, rassemble 88 communes et 110 000 habitants issus de la Communauté d'Agglomération Loire Forez, des communautés de communes des Montagnes du Haut-Foréz, du Pays d'Astrée et de 14 communes du Pays de Saint-Bonnet-le-Château.

Un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) construit en collaboration étroite avec les communes.



En 2017, les élus communautaires ont choisi de poursuivre le travail entrepris et de finaliser un document unique pour les 88 communes qui s'étaient engagées dans cette démarche, laissant aux autres communes le temps de s'approprier le sujet.

En 2018, les habitants seront associés au projet par des réunions publiques, outils numériques, documents d'informations, expositions, etc. L'approbation du PLUi est prévue pour fin 2019.

Dans un second temps, Loire Forez Agglomération s'engagera dans l'élaboration d'un PLUi à l'échelle des 88 communes.

Loire Forez agit pour la qualité de l'eau.

Dès le 1er janvier 2018, Loire Forez Agglomération gèrera l'assainissement sur tout le territoire (sauf notre commune qui reste au SIVAP).

Loire Forez assure également la gestion des assainissements individuels (SPANC). Le service établit un diagnostic de l'installation et vérifie son bon fonctionnement tous les 6 ans. Une aide financière pour la mise en conformité des installations est possible. Attention ! Ce dispositif arrive à échéance le 31 décembre 2018.

Dans un souci écologique et économique, Loire Forez Agglomération innove également dans la manière de traiter les eaux pluviales. Désormais, pour éviter l'écoulement trop rapide de ces eaux, elles sont infiltrées dans des espaces végétalisés et des revêtements poreux.

Contacts utiles : Tél. 04 26 54 70 60 – Mail : assainissement@loireforez.fr

Optimiser la collecte des déchets.

« Territoire zéro déchet, zéro gaspillage », Loire Forez Agglomération s'est engagée dans une démarche ambitieuse de prévention, de réutilisation et de recyclage des déchets. Trier davantage et produire moins de déchets contribuent à préserver les ressources naturelles, à économiser de l'énergie et à moins polluer l'air et l'eau.

A noter : le calendrier 2018 de collecte des déchets sera distribué mi-décembre 2017 avec le Loire Forez mag et téléchargeable sur le site internet www.loireforez.fr ou Contactez le n° vert 0 800 881 024.

Habitat : accompagner vos projets de rénovation.

Vous envisagez des travaux de rénovation de votre logement ancien ? Loire Forez Agglomération vous propose un accompagnement personnalisé et vous permet de bénéficier d'une aide financière en fonction de vos ressources si votre projet concerne des travaux de performance énergétique, des travaux de réhabilitation ou des travaux d'adaptation du logement à la perte d'autonomie.



Pour vous informer, contactez un conseiller par téléphone au 04 77 43 08 80, par courriel : habitat.loireforez@soliha-loire.fr, ou lors des permanences organisées sans rendez-vous à Montbrison, Noiretable, St-Bonnet-le-Château, St-Jean-Soleymieux et Usson-en-Foréz.

Le Très Haut Débit arrive chez vous.

Courant 2018, les 45% du territoire seront raccordables à la fibre optique.



Des réunions publiques seront organisées pour vous informer des modalités pratiques d'installation. Les travaux de raccordement et d'installation seront pris en charge par les collectivités et seront gratuits pour

les usagers (sous réserve que le passage de la ligne fibre soit libre de tout obstacle en extérieur et à l'intérieur du bâtiment).

Rendez-vous sur www.thd42.fr.

38 médiathèques-ludothèques à votre service.

Ouvert à tous, ce réseau culturel entend favoriser l'accès à la lecture et aux loisirs en tous points du territoire. Ainsi, Loire Forez met à disposition du public plus de 240 000 livres, BD, CD, DVD, partitions, jeux et jouets...

Toute personne résidant, étudiant ou travaillant sur le territoire peut en bénéficier gratuitement.

En moyenne, 35 000 prêts sont effectués chaque mois par quelques 20 500 abonnés.

Grâce à cette interconnexion, les adhérents peuvent réserver et faire livrer gratuitement un document dans la bibliothèque de leur choix.



L'adhésion permet également de profiter de services innovants : programmation d'activités culturelles diversifiées, ressources numériques à distance (presse, code de la route, méthodes d'apprentissage des langues...).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.mediathèques.loireforez.fr

Ludobus : des escales au plus proche de chez vous.

Le jeu est une activité essentielle pour le développement de l'enfant. Il est aussi créateur de lien social favorisant les rencontres interculturelles et intergénérationnelles. Deux ludobus sillonnent le territoire, ils permettent de profiter gratuitement des 4 500 jeux et jouets de la collection.



Consultez le calendrier de passage sur www.loireforez.fr

LES ASSOCIATIONS

Association CANTINE

Petit rappel : l'association de la cantine a changé de bureau, vous trouverez toutes les coordonnées et informations nécessaires sur le site : <http://associationcantine.e-monsite.com>.

Nous vous rappelons que l'organisation a été modifiée cette année. Vous pouvez inscrire vos enfants à l'année, ou par ticket que vous déposez dans "la boîte à tickets" qui se trouve dans la classe de votre enfant. Nous avons pu obtenir un délai minimum de 48 heures au lieu d'une semaine auparavant.

Pour inscrire ou annuler les repas, il faut prévenir au plus tard :

- avant 9 heures le vendredi de la semaine précédente, pour les repas du lundi et mardi suivants ;
- avant 9 heures le mardi pour les repas du jeudi et vendredi.

Pour annuler des tickets, veuillez prévenir uniquement Monique MONTEL avant 9 heures au 07 69 48 40 21 par SMS ou message vocal. Pas d'annulation le mercredi, le samedi et le dimanche.

Les mails ne sont pas pris en compte.

Pour cette année, tout ticket non annulé dans les délais indiqués ci-dessus sera facturé même sur justificatif médical.

Nous restons à votre entière disposition pour toutes vos demandes.

CLUB AMITIÉS LOISIRS

Repas de Noël entre adhérents 19 décembre à la salle des fêtes.
Assemblée générale 9 janvier 2018, à 14 heures à la salle des fêtes.



CJS

La section basket est heureuse de vous présenter son calendrier 2018 !



Pratique, ce calendrier vous permettra de noter les dates et événements importants de l'année que nous vous souhaitons belle et heureuse.

La vente de ces calendriers aidera le club à financer l'achat de matériel et d'organiser des activités pour les 140 licenciés basket inscrits cette année.

Les enfants du CJS basket passeront vous les proposer courant décembre. Merci de leur réserver votre meilleur accueil !

A noter : dimanche 17 décembre, le CJS basket et le comité de la Loire de basket organisent un plateau de mini-basket.

LE SOU DES ÉCOLES prépare Noël !

Pas de repos pour le Sou des écoles de Boisset lès Montrond, qui, après une vente de brioches fructueuse, le 21 octobre dernier, organise un concours de belote le 2 décembre prochain à la salle des fêtes à partir de 14h.



Le goûter-spectacle de l'école sera animé par "Tommy la Guitare", vendredi 15 décembre après-midi. Le père Noël sera au rendez-vous avec sa hotte remplie de cadeaux.

Et bien sûr, le sou pense à tout ! Pas de Noël sans sapin qui vous sera livré en temps et en heure par nos soins. Ne ratez pas les bons de commande dans vos boîtes aux lettres.

Un grand merci aux Boissetaires pour leur participation active aux manifestations !



COMITÉ DES FÊTES

Assemblée générale du comité des fêtes vendredi 19 janvier à 20h30, à la salle des mariages de la mairie. Toutes les personnes du village sont conviées à cette assemblée. Un bilan de la dernière fête de l'été sera réalisé. Nous évoquerons également la prochaine fête. Cette assemblée se clôturera autour du verre de l'amitié, venez nombreux !!! Cette année, seront classés les jeunes nés en 2000 et 2001.

LES CHAMBONS

Ça bouge au centre de loisirs Les Chambons

- Annie Bouteille, bénévole, animera le projet Vetua "Vivre ensemble tout un art" autour du livre.
- Repas de Noël : jeudi 21 décembre, à la salle des fêtes du village, sur le thème "graine de stars".



- Vacances de Noël : ouverture du 2 au 5 janvier à L'Hôpital le Grand sur le thème "strass et paillettes".

Pour plus de précisions, consulter le site de la mairie.